

Lieutenants aux opérations

Service de sécurité incendie

Concours interne et externe

Liste d'admissibilité : Le Service de Sécurité désire se doter d'une liste d'admissibilité pour le poste de lieutenant aux opérations et ce, dans le but de pouvoir combler des postes vacants et effectuer des remplacements.

Date d'ouverture : Le 17 mars 2008

Concours : POM-2008-002

Avis aux candidats et candidates qui ne sont pas employés réguliers du Service de sécurité incendie de Gatineau : La Ville priorise les candidatures internes pour combler les postes d'officiers mais considère les candidats de l'externe qui présentent une expertise transférable advenant une pénurie de candidatures au SIG. Conséquemment les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature pour appréciation de leur expérience compte tenu des vacances de postes anticipées.

Résumé des fonctions

Sous l'autorité du chef aux opérations, le lieutenant assiste son supérieur dans les tâches administratives et les stratégies opérationnelles. Il dirige les activités d'intervention et de prévention de son personnel, répond aux appels d'urgence, voit à la formation et à la sécurité de son personnel, s'assure de l'entretien des casernes d'incendie et de l'équipement. Il voit à la gestion des ressources humaines et matérielles de sa caserne, organise, dirige, coordonne et contrôle le travail du personnel de son équipe. Il contribue à la résolution de problèmes lors de situation conflictuelle. Il analyse les problèmes, entre autres ceux reliés à la mobilisation de son équipe, applique et établit des stratégies de communication. Il pourrait faire partie de certains comités internes ou externes traitant de dossiers opérationnels afin de consolider la structure de commandement. Il s'assure que les politiques, les directives, les lois et les règlements établis par le SSIG et la Ville de Gatineau soient respectés.

Qualifications et exigences

Candidats internes	Candidats externes
<ul style="list-style-type: none"> • Doit être pompier régulier comptant 84 mois d'ancienneté. (Seront admis à l'examen, les candidats internes comptant un minimum de soixante (60) mois de service au combat et ce, à la date de fin de la période d'affichage. Par contre, seuls les candidats qui auront complété 84 mois de service pourront agir à titre de lieutenants admissibles). • Avoir complété le profil d'Officier 1 (acheminer obligatoirement une copie de votre diplôme accompagnée de votre relevé de notes). • Faire preuve d'initiative, d'autonomie et de rigueur dans l'application de ces fonctions. • Démontrer une approche client lors de ses d'interventions. • Réussir les épreuves de qualification 	<ul style="list-style-type: none"> • Doit être pompier ou officier régulier comptant 84 mois de services réguliers au combat. • Avoir complété le profil d'Officier 1 (acheminer obligatoirement une copie de votre diplôme accompagnée de votre relevé de notes). • Faire preuve d'initiative, d'autonomie et de rigueur dans l'application de ces fonctions. • Démontrer une approche client lors de ses d'interventions. • Réussir les épreuves de qualification.

Processus de sélection

Le processus comprend trois étapes, chaque étape étant éliminatoire et la note minimale étant de 60%. Le cumul final servira à établir le rang.

Lieu de travail : L'ensemble du territoire de la Ville.

Horaire de travail et salaire : Salaire et conditions de travail en fonction de la convention collective des pompiers et pompières de la Ville de Gatineau.

Inscription : Les personnes intéressées à cette fonction doivent faire parvenir leur curriculum vitae, incluant une copie de leur diplôme et relevé de notes, en mentionnant le numéro de concours POM-2008-002 avant 16 h le 17 avril 2008.

Ville de Gatineau
Service des ressources humaines
25, rue Laurier, 5^e étage
C.P. 1970, Succ. Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Y9

Téléphone : (819) 243-2345 poste 7150
Télécopieur : (819) 595-7849
Courriel : ressources.humaines@gatineau.ca

NOTA : Si vous désirez nous faire parvenir votre curriculum vitae par courrier interne, nous vous demandons de l'envoyer trois jours avant la date de fermeture du concours afin de respecter les délais.

*Nous souscrivons au principe de l'égalité des chances dans l'emploi.
Seules les personnes retenues seront contactées.
Un dossier de candidature incomplet entraînera un rejet de la candidature.
Nous vous remercions à l'avance de votre candidature.*